



BNP PARIBAS

VOS REPRÉSENTANTS

Vos élu(e)s

Marie-Rose Michineau

06 67 13 42 74

Alexandre Berthelot

06 98 37 54 31

Valérie Guevel-Poupard

07 60 47 28 80

Alain Jaeckel

06 64 01 70 78

Marie-Hélène Chevallier

06 68 75 89 97

Alexandre Bouat

06 98 54 83 53

Sandrine Tchouboukoff

06 65 88 41 50

Christine Coeymans

06 68 24 26 49

Pierre Rivière

Représentant Syndical National

06 65 64 56 98

Laurent Courrier

Représentant Syndical National

Adjoint

06 68 05 69 06

Contacts :

cfdt.nationale@bnpparibas.com

01 40 14 31 89



CSEC

(Comité Social & Economique Central)

Évolution du parcours

« projet immobilier »

Mai 2020

Exit Préférence Client

ON EFFACE (PRESQUE) TOUT ET ON RECOMMENCE ?

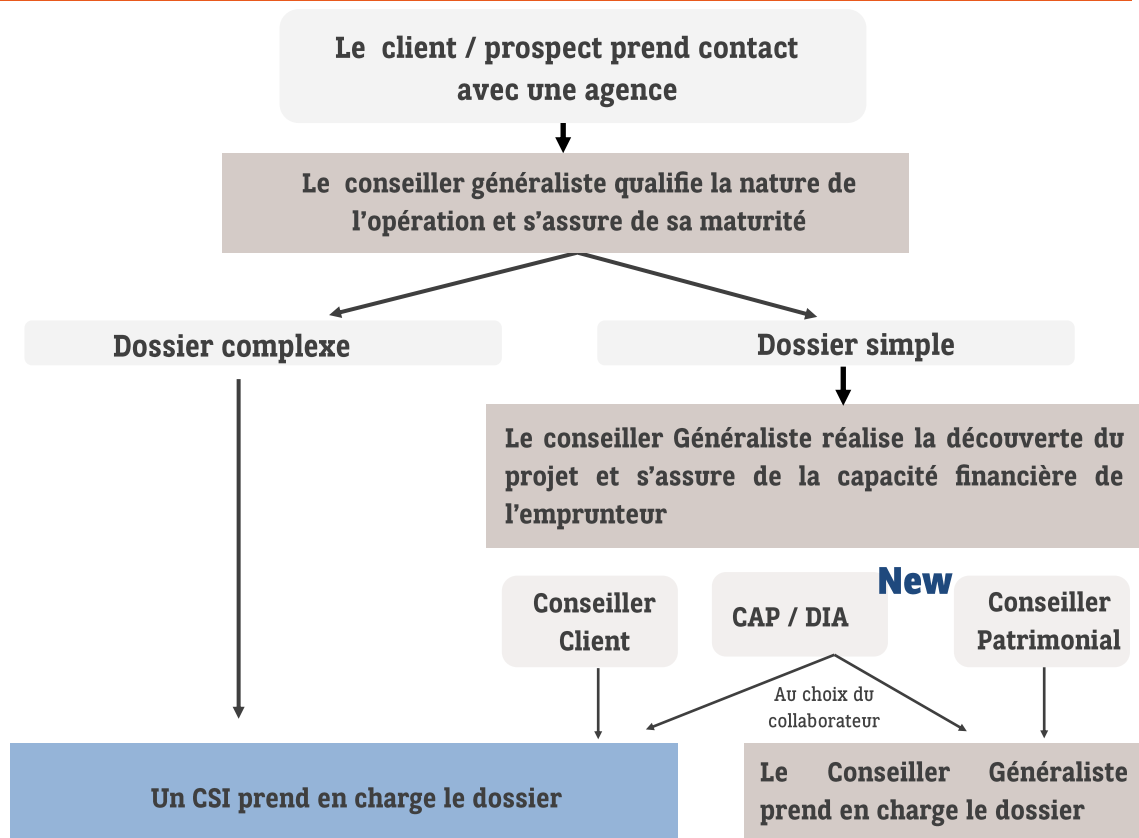
Après le **crash industriel** de PREFERENCE CLIENT en 2014, la Direction propose de faire évoluer le modèle de distribution de BDDF en matière de crédits immobiliers.

- **2014** : Création du métier de CSI et prise en charge totale des crédits immobiliers.
- **2020** : Retour à la case départ avec la redescende des crédits Immo en agence.

Les **CAP/CP/DIA** reprennent les dossiers simples (30% des dossiers).

Les **CSI** sont recentrés sur les sujets à « haut niveau d'expertise » (dossiers complexes).

Ce qui change en 2020



Calendrier prévisionnel



Avril : Lancement parcours de formation

Juillet : Test avec les CSI de quelques territoires. (nouvel outil Simplimmo)

Septembre : Pilote Simplimmo avec les CSI et DIA de quelques territoires. 2ème volet formation Boost immo.

Novembre : Déploiement à BDDF. Formation aux outils hors CC.

Quel impact sur la Formation ?

- Un socle commun pour tous les salariés (CC, CP, CAP, DIA).
- Une offre complémentaire personnalisée (quizz de positionnement).

Avis de la Cfdt : La formation de tous doit être effectuée en amont et bien évidemment sur le temps de travail ! Rappelons que le crédit immobilier n'est pas un acte simple contrairement à ce que la Direction avance. Pas de formation au rabais !

Quel impact sur les effectifs des CSI ?

- 2019 : -15 ETP (-25 pour le réseau et +10 pour NCI)
- 2020 : -48 ETP (-60 pour le réseau +12 pour NCI)

Avis de la Cfdt : Selon la direction, cette diminution n'aurait pas d'impact sur les effectifs du réseau car le nombre de CP augmenterait dans les mêmes proportions.

Pour les élus CFDT il y aura bien un impact sur les effectifs, puisque les ex CSI iront principalement sur des postes vacants.

Quel gâchis, au regard des moyens humains et financiers déployés, et surtout de l'implication totale de nos collègues CSI. Cela réduit encore une fois le nombre de postes disponibles pour les collègues intéressés par la fonction.

Quel impact sur Motiv ?

Selon la direction, la prise en charge des crédits immobiliers simples par les conseillers généralistes ne sera pas objectivée et reconnue en tant que telle. Elle viendra dynamiser leur activité par la vente de produits et services additionnels.

Avis de la Cfdt : Nous ne pouvons accepter que le crédit immobilier ne soit pas reconnu à la hauteur de l'investissement en temps et compétences de nos collègues DIA, CAP et CP.

REVENDISATIONS des élus Cfdt

- **FORMATION :** Dans le cadre de l'équilibre des temps de vie, la formation devra se faire strictement sur le temps de travail.
- **MOBILITE FONCTIONNELLE DES CSI :** Les mobilités fonctionnelles des CSI impactés devront être à la hauteur de leur niveau d'expertise. Les élus CFDT ont demandé à la Direction la mise en place d'une commission de suivi pour s'assurer du bon niveau de reclassement de nos collègues
- **VARIABLE CAP/CP/DIA :** Dans la mesure où l'ensemble de la force de vente va s'engager sur la réalisation des projets immobiliers de nos clients, il est logique que nos collègues soient rétribués à la hauteur de cette charge de travail supplémentaire.



Cfdt:

BANQUES
ET ASSURANCES
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS